

Ria-Sirach

Journal de la commune de Ria-Sirach > décembre 2020 n°24



Responsable de la publication : Jean Maury
Rédaction et réalisation : Corinne Rondes
Impression : L'Autre Page - Prades
Tirage : 800 exemplaires
Photo de Une : Florence Jocaveil
Photos: Roger Figols - Florence Jocaveil -
Stéphanie Durand



Chers concitoyens, Chers amis,

L'année 2020 restera dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis !

A peine remis de la tempête GLORIA du 21, 22 et 23 janvier qui a causé de gros dégâts sur nos canaux d'arrosage, réseaux, chemins et voirie, nous voici à compter du 17 mars, confinés pour huit semaines ! Ce virus que nous prenions, au départ pas très au sérieux, va modifier nos habitudes de vie et nous n'en n'avons pas encore terminé ! C'est une certitude !

Au moment où j'écris ces quelques lignes, nous sommes mi-novembre, et les nouvelles de la situation sanitaire liée à la COVID 19, nous invitent encore à davantage de précautions.

Les salles municipales sont fermées. L'activité de nos associations est aussi très impactée, toutes les manifestations sont annulées. Quel dommage !!!

Dans nos écoles, tout est mis en œuvre pour que nos enfants, les enseignants et le personnel travaillent dans les meilleures conditions.

Pour autant, la vie doit suivre son cours en changeant nos comportements et en nous adaptant.

La nouvelle équipe municipale est dans cette stratégie d'adaptation et malgré le contexte, nous sommes pleinement mobilisés pour assurer le service public que nous vous devons et déterminés à mettre en œuvre le programme qui vous a été proposé.

Chacun a pu constater la mise en forme du terrain qui va accueillir la nouvelle mairie. Les travaux de voiries et sécurisation prévus dans le village vont pouvoir commencer. Le marché public vient d'être attribué.

L'ensemble du Conseil Municipal ainsi que le Personnel Communal se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2021.

Votre maire – Jean Maury

4 VIE DE LA COMMUNE

Conseil municipal

Compte-rendu de séance

Voici un bref résumé des séances du Conseil municipal qui se sont tenues depuis le début de l'été. L'intégralité des décisions est consultable en mairie.

Conseil municipal du 18 juillet

- tarifs de facturation d'eau et d'assainissement:

- Abonnement au réseau d'eau: Maintien à 36 € HT

- Abonnement au réseau d'assainissement : Maintien à 36 € HT
- Prix du m3 d'eau : de 1.00 € HT à 1.05 € HT

- Prix du m3 assainissement : de 0.986 € HT à 1.050 € HT

- adhésion au groupement de commandes du SYDEEL66 pour l'achat d'électricité et de services associés en matière d'efficacité énergétique

- convention de mutualisation du Service de la Police Municipale: Retrait de la Commune de Codalet et adhésion de la commune de Marquixanes

- délégations du Conseil Municipal à Monsieur le Maire

- élection des membres de la commission adjudication et appel d'offres

Conseil municipal du 25 septembre

- vente du bien cadastré section n°907 et B n° 586 sis Route de Mont-Louis (Face à Lidl)

- acquisition de la parcelle C 1049 d'une superficie de 43 m² sise Route Nationale

- subvention exceptionnelle à l'Association « Les Amis du Travailleur Catalan » pour la réalisation de trois courts métrages sur quatre résistants sur les flancs du Canigou

- dénomination de l'école

maternelle et primaire : « GROUPE SCOLAIRE ODETTE SABATE »

Conseil municipal du 2 novembre

- attribution de l'accord cadre à bon de commandes pour des travaux neufs et d'entretien de la voirie communale à l'entreprise GUINTOLI

- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et d'assainissement

- adoption du règlement intérieur du Conseil Municipal

- souscription d'un contrat d'assistance juridique

- mise à jour de l'étude de sécurisation de la RN 116 en traversée de Ria

ASA CANAL D'EN CASSA ET D'EN GORNER

Suite à la tempête Gloria, le canal a subi d'importants dégâts notamment un gros éboulement dans le tunnel de la Llisce. Les membres du Bureau et quelques bénévoles ont réussi à réparer certains dégâts et à trouver des solutions pour permettre à 90 % des arrosants de bénéficier de l'eau durant la saison estivale. Malheureusement l'éboulement dans le tunnel n'a pu être réparé pour l'instant.

Pour rappel les bénévoles de l'ASA s'occupent uniquement de la branche principale du canal et non des branches secondaires dont l'entretien est à la charge des arrosants.

Du nouveau à la Communauté de Communes Conflent Canigó

Ouverture de la Recyclerie

La boutique de la Recyclerie du Conflent a ouvert ses portes le mercredi 2 décembre. Organisée autour de 7 univers différents, sur une surface de 266 m² vous pouvez découvrir et acheter à bas coût une sélection de meubles, d'objets de décoration, d'appareils électroménagers, de livres et d'outils divers, de quoi dénicher de bonnes idées cadeaux pour Noël !

Une Recyclerie c'est quoi ?

Une Recyclerie œuvre pour la réduction des déchets à la source, le réemploi et le recyclage autour de 3 objectifs :

- Environnemental : préserver les ressources et les milieux naturels, faire évoluer les comportements vers l'éco-citoyenneté active.
- Économique : Transformer les déchets en ressource
- Social : Permettre le retour à l'emploi de personnes en insertion. Particuliers ou professionnels, vous pouvez donner à la Recyclerie tous

types d'objets en relatif bon état : mobilier, mercerie, vaisselle, électroménager et tous types de matériels électriques et électroniques, livres, jeux et jouets. Gérée par l'association l'AICO au travers d'un chantier d'insertion, elle emploie 11 personnes en difficulté. Les objets collectés sont triés, nettoyés, réparés et rénovés puis remis en circulation au sein d'une boutique solidaire ouverte à tous.

Cette réalisation solidaire a pu voir le jour, avec notamment, un investissement substantiel de la part du SYDETOM66, complété par l'ADEME, la Région et le Conseil Départemental. La Communauté de Communes Conflent Canigó a, pour sa part, mis à disposition le terrain ainsi qu'une aide financière. Le fonctionnement, est quant à lui, porté par l'association AICO avec le soutien financier de l'Etat, via un chantier d'insertion. Depuis le 2 décembre, la boutique est ouverte et les apports sont pos-

sibles, dans le respect des gestes barrières et des règles sanitaires en vigueur :

- Les mercredis de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h

Il sera également possible de demander une collecte à domicile pour les habitants de la Communauté de Communes Conflent Canigó sur rendez-vous.

La Recyclerie du Conflent

Allée Anna Roca-Rostain
66500 Prades
Derrière Weldom
04.68.96.07.04

Suivez-nous sur Facebook:
Recyclerie du Conflent



Un cadeau
MALIN, SOLIDAIRE,
et ÉCOLOGIQUE,
avec la Recyclerie
du Conflent



Travaux

Le point sur les travaux avec Nicolas Camps

L'année 2020 touche à sa fin et nous n'avons pas pu engager tous les travaux prévus en raison de la pandémie. Nous avons comme objectif de réaliser les projets envisagés et essayer de rattraper le temps perdu. Nous nous attachons à inscrire nos actions dans le respect de notre programme municipal.

Travaux annuels de réfection de voirie

Notre commune comprend un linéaire de plus de 13 km de voiries goudronnées avec des revêtements souvent dégradés en raison des précédents travaux de réfection des réseaux secs (fibre, mise en esthétique) et humides (eau potable et assainissement).

Afin de raccourcir les délais d'attribution de marché et compte tenu du nombre important de rues, nous avons fait le choix de lancer un marché à bons de commande qui a été attribué à l'entreprise Guintoli.

Nous débuterons par l'aménagement d'une partie de l'Avenue d'En Cassa et la totalité de la rue des Sports pour améliorer la sécurité et la circulation des piétons entre l'école et le PIJ/Centre de loisirs.

La jonction entre les deux places rénovées de la rue Saint-Clément et de la rue d'Aragon à Sirach feront l'objet d'une réfection totale jusqu'au Cap d'En Lloc.



La portion située entre l'école et la rue des Sports qui fera l'objet d'importants travaux de sécurisation

Aménagement et mise en sécurité de l'Avenue d'En Cassa

L'Avenue d'En Cassa, qui est la rue la plus longue après la RN 116 et dont le goudronnage réalisé en ce début d'année a été financé en grande partie par le Conseil départemental dans le cadre d'un accord de voie partagée (Villefranche/Marquixanes) doit maintenant être achevée (aménagement urbain pour améliorer la sécurité des usagers en complément d'une signalisation verticale).

Ces travaux coûteux se feront en plusieurs tranches, la première programmée en 2021, les autres les années suivantes.

Aménagement et mise en sécurité de la Route Nationale 116 dans la traversée de Ria

Conscients de la dangerosité qu'induit la traversée d'une route nationale très fréquentée dans un espace urbain contraint, nous avons inscrit cet aménagement comme priorité avant que les tristes événements récents ne nous rappellent à nouveau les drames du passé.

La phase d'étude engagée dès le début de notre nouveau mandat arrive maintenant

à la phase de réalisation d'une zone de vitesse limitée à 30 Km/h grâce à un plateau traversant couplé à une signalisation lumineuse.

La phase de financement est lancée (chiffrage, demande de subventions) et la fin des travaux est envisagée pour le premier trimestre 2021.

Pour sensibiliser les nombreux automobilistes qui arrivent souvent trop vite en agglomération notamment dans le sens Villefranche/Prades au niveau des Charbonnières, le Conseil Municipal a délibéré favorablement pour l'installation d'un radar fixe dans ce secteur. La demande d'installation sera statuée par une commission nationale.

Valorisation des acquisitions foncières

Le terrain récemment acquis Avenue d'En Cassa par la Commune accueillera sur une partie la nouvelle mairie. L'architecte en charge du projet, M. Branco de Prades, a conçu un édifice simple et fonctionnel, permettant ainsi de répondre à plusieurs objectifs : un bâtiment conforme aux normes d'accessibilités, des espaces pratiques avec un stationnement facilité.

Les anciens locaux de la mairie seront mis en partie à disposition de la Communauté de Communes



Le plan 3D de la nouvelle Mairie, réalisé par notre architecte Manu Branco

qui a prévu leur réhabilitation pour améliorer les conditions d'accueil des enfants à l'école et à la cantine. Un architecte mandaté par la Communauté de Communes va établir un avant-projet en consultant les différents acteurs.



Terrain avant travaux d'aménagement



Premiers travaux de terrassement sur le terrain de la nouvelle Mairie



Terrain sur lequel sera construite la nouvelle Mairie
Avenue d'en Cassa

Création de place de stationnement dans le centre ancien de Sirach

Depuis quelques années, le centre ancien de Sirach a vu de nombreuses maisons se rénover (résidences principales, secondaires ou location) engendrant de facto un accroissement du nombre de voiture d'où une tension au niveau des places de stationnement. Pour solutionner

ce problème, nous avons contacté les propriétaires qui possèdent des terrains susceptibles d'accueillir une aire de stationnement afin de les acquérir mais en vain... pour l'instant!

Mise en esthétique des réseaux (EDF et France Telecom)

Dans la continuité des travaux, nous avons prévu avec Sylvain NOGUES, notre interlocuteur au SYDEEL66 de réaliser la partie restante de la rue de la Grotte. Cette opération englobe l'enfouissement des réseaux secs et le remplacement de l'éclairage public avec du matériel de nouvelle génération moins énergivore.

Modernisation du réseau eau potable

Le diagnostic du réseau d'eau potable nous a amené à réaliser de nombreux travaux qui ont permis de diminuer le nombre de mètres cubes d'eau perdus en fuites et à sécuriser le réseau de distribution.

Les prochains travaux suivront les préconisations qui portaient sur l'abandon d'une conduite d'eau principale située dans le domaine privé. Cela implique la création d'une conduite d'adduction sur la rue St Jean, entre la rue de Bohère et la rue du Pla.

Ces rues feront à l'issue de ces travaux, l'objet d'une réfection de voirie.

Le point sur les travaux de la tempête Gloria

Notre commune porte encore les stigmates de la tempête des 21,22 et 23 janvier derniers. Le dernier bulletin municipal a fait état de tous les travaux entrepris pour réparer les dégâts engendrés par cet événement météorologique exceptionnel.

Les plus importants, et les plus visibles, sont les travaux réalisés par la commune sur la partie haute et par la SNCF pour la partie basse pour contrer le glissement de terrain entre Ria et Sirach.

Ces travaux commencés en mars se sont achevés mi-novembre.

Après un diagnostic rapide qui a écarté le risque imminent pour la population, le terrain a été instrumenté (capteurs et sondes) pour observer les mouvements, les infiltra-

tions d'eau qui s'opèrent en surface et en profondeur. Il en ressort que la zone de glissement a été localisée à une profondeur estimée entre 16 et 20 m de la surface qui impliquerait des travaux colossaux pour écarter un mouvement futur.

La solution retenue à court terme est celle du drainage des eaux de surface en les canalisant vers les deux canaux existants pour essayer de limiter la montée en charge de la masse supérieure et éviter ainsi le glissement.

La SNCF continuera à instrumenter le site jusqu'en juin 2021 pour observer et mesurer le résultat des travaux réalisés notamment lors d'éventuels épisodes pluvieux d'hiver et du printemps.

Des aménagements perdureront comme la limitation de la vitesse à 40 km/h sur la zone et l'inscription au dispositif de surveillance météorologique TOUTATIS.



Panorama depuis la Llisse



Vue sur l'Eglise de Sirach depuis la voie ferrée



Arrivée du train au passage à niveau de Sirach

8 URBANISME

Votre adjoint vous explique

Les autorisations d'urbanisme avec JP March

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet aux services municipaux de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme édictées par le PLU de la Commune. En fonction du type du projet et du lieu, il faut déposer une demande d'autorisation (permis de construire, permis d'aménager ou déclaration préalable de travaux).

CERTIFICAT D'URBANISME

Le certificat d'urbanisme est un document d'information.

Ce n'est pas une autorisation.

Il en existe 2 types : le certificat d'information (dit CUa) et le certificat opérationnel (dit CUb).

Le 1er donne les règles d'urbanisme sur un terrain donné, le 2ème vous renseigne sur la faisabilité d'un projet.

La demande de certificat est facultative mais elle est recommandée dans le cadre de l'achat d'un bien immobilier (terrain à bâtir ou immeuble) ou d'une opération de construction.

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX (DP)

Une déclaration préalable de travaux (DP) est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à permis de construire.

Elle peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment inférieur ou égal à 20m².

Sur le territoire de la Commune, elle est obligatoire pour les clôtures.

La déclaration préalable permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m² de surface plancher (<https://www.servicepublic.fr/particuliers/glossaire/R11405>) ou d'emprise au sol (<https://www.servicepublic.fr/particuliers/Glossaire/R15257>).

Pour les bâtiments existants, des travaux d'extension ainsi que le changement de destination peuvent également être soumis à permis.

Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire sont en principe soumis à une déclaration préalable de travaux.

Le permis de construire a une durée de validité de 3 ans à compter de la notification de décision de la mairie ; Elle est périmée si vous n'avez pas commencé les travaux dans les 3 ans ou si, passé ce délai, vous les interrompez plus d'un an. L'autorisation peut être prorogée deux fois pour une durée d'un an.

Pour les permis de construire dont la surface de plancher est supérieure à 150 m², le recours à un architecte est obligatoire.

PERMIS D'AMÉNAGER

Le permis d'aménager est une autorisation d'urbanisme qui permet à l'administration de contrôler les aménagements réalisés sur un terrain.

Le permis d'aménager concerne, par exemple, la création d'un lotissement, d'un camping ou d'aires de stationnement.

Les opérations soumises à cette autorisation peuvent varier si votre projet est situé dans le périmètre d'un secteur sauvegardé, dans un espace remarquable ou dans un milieu littoral à préserver.

LES CERFA

Vous pouvez vous procurer les cerfa utiles en flashant le QR Code ci-contre ou en vous rendant sur le site



www.servicepublic.gouv.fr

LA TAXE D' AMÉNAGEMENT

La taxe d'aménagement s'applique à toutes les opérations soumises à autorisation d'urbanisme: construction, reconstruction et agrandissement de bâtiments, aménagement et installation de toute nature. Elle s'applique également aux changements de destination des locaux agricoles.

Elle est due par le bénéficiaire de l'autorisation de construire ou d'aménager ou par le responsable d'une construction illégale.

Il est désormais possible de la calculer : www.taxe-aménagement.fr ce qui permet aux administrés d'englober son montant dans leur plan de financement.

LA COMPÉTENCE

L'autorité compétente pour délivrer le permis de construire est le Maire, au nom de la commune. Par exception à ce qui précède, l'autorité administrative de l'État (Maire ou Préfet) est compétente pour se prononcer au nom de l'État sur certains projets. Il en est ainsi pour :

- Les travaux, constructions et installations réalisés pour le compte de l'État de ses établissements publics et concessionnaires ainsi que pour le compte d'États étrangers ou d'organisations internationales.
- Certains ouvrages de production, de transport, de distribution et de stockage d'énergie, ainsi que ceux utilisant des matières radioactives.
- Les travaux de construction et d'installation réalisés à l'intérieur des périmètres des opérations d'intérêt national.
- Les opérations ayant fait l'objet d'une convention en application du code de la construction et de l'habitation pour la réalisation de logements sociaux (article L.302-9-1 du dit Code).

Préalablement à la prise de décision, le Préfet , lorsqu'il est compétent, recueille l'avis du maire concerné.

L'INSTRUCTION DES ACTES

La Communauté des Communes Conflent Canigó assure l'instruction des dossiers suivants:

- Certificat d'urbanisme opérationnel
- Déclaration préalable avec surface de plancher ou emprise au sol comprise entre 20 et 40 m² (permis de construire au-delà de 40 m²)
- Déclaration préalable concernant une division parcellaire
- Permis de construire
- Permis d'aménager
- Permis de démolir
- Autorisation de travaux sur Etablissement Recevant du Public : instruction du dossier accessibilité avant transmission en commission
- Dossiers présentant des enjeux particuliers (litiges, complexité...) sous réserve de disponibilité et sur demande expresse et justifiée.

La Commune instruit les dossiers suivants :

- Déclaration préalable avec surface de plancher ou emprise au sol comprise entre 5 et 20 m² (ex : piscine, abri de jardin...) Aucune démarche n'est à effectuer pour toute surface égale ou inférieure à 5 m² (ex : abri de jardin)
- Les certificats d'urbanisme opérationnels transmis généralement par les notaires.

La commune assure le suivi administratif de tous les dossiers.

Tous les cerfa (certificats d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, permis d'aménager) peuvent être retirés en mairie. Ils devront être délivrés en nombre suffisant afin de permettre la consultation auprès des différents services (EDF, réseaux eau – assainissement, canaux d'arrosage et éventuellement Service Départemental d'Architecture et Patrimoine) ce qui demandera un délai d'instruction variable selon les demandes et le lieu.

Pour toute autorisation d'urbanisme, une déclaration d'ouverture de chantier doit être déposée en Mairie, au commencement des travaux et une déclaration d'achèvement de travaux doit également être fournie à la fin en vue d'obtenir la conformité.

BON A SAVOIR

Le plan de masse et le plan de situation sont des représentations graphiques de votre projet qui permettront aux personnes qui vont instruire votre dossier de localiser et comprendre votre projet dans son environnement proche.

Le plan de situation est une vue « large » de votre terrain. Il permet de situer votre parcelle sur une le cadastre de la commune en indiquant l'échelle du document, des points cardinaux ou encore du nom des voies.

Le plan de masse est un « zoom » sur votre projet. Il doit permettre de mesurer son impact sur son environnement. Tout en respectant l'échelle, il doit être suffisamment précis pour présenter les constructions existantes et futures, les limites et accès du terrain, les plantations et les réseaux (eaux, électriques...) existants et à créer.

Vie de l'École

Du côté de l'école

L'an dernier, nous avons initié un partenariat avec le Parc Naturel Régional Pyrénées Catalanes pour toutes les classes de notre école.

Une classe de primaire est partie en séjour transplanté ou «classe rousse» dans l'Aubrac. Élèves et adultes sont revenus enchantés de leur court mais intense voyage.

Les autres classes ont choisi des interventions avec des professionnels de l'environnement.

Deux thèmes ont été choisis, « De la terre à l'assiette » pour les primaires et « Le monde des insectes » pour les maternelles.

Tout n'avait pu se faire et nous avons naturellement poursuivi nos projets à la rentrée.

Les petits ont eu le plaisir de mieux appréhender le monde des abeilles avec la participation d'une spécialiste, Christelle de l'association Apiness.

De la fabrication de bougies avec de la cire d'abeille, à la découverte d'une ruche en passant par les différentes étapes de la vie d'une abeille puis enfin par la dégustation de miel, les enfants se sont régelés.

En plus de cette activité, les petits plantent depuis trois ans des bulbes de fleurs dans leurs carrés potager. Cette année, un hôtel à insectes vient compléter et agrémenter la cour des petits. La structure a été fabriquée par Pierrot que nous remercions et

les enfants l'ont « meublé » avec bûches percées, paille, roseaux....

En espérant que de petits insectes inoffensifs viendront bientôt l'habiter.

Dans la cour des grands, une belle structure en bois sert à accueillir des jardinières et un composteur commence à se remplir avec les déchets des goûters.

Il faut du temps pour prendre conscience de l'importance de l'environnement et de sa préservation mais les élèves se sentent responsabilisés et tous, très concernés!

La directrice, Hélène Morin



Les Amis de l'École

Une année hors du commun

En cette fin d'année particulière, l'association les amis de l'école de Ria-Sirach essaie toujours d'œuvrer au mieux pour améliorer le quotidien de nos enfants.

Depuis la rentrée scolaire 2020/2021, nous avons acheté des nouveaux jeux de cours et offert à chacun un petit goûter très apprécié (1 gâteau et 1 boisson) le vendredi des vacances de Toussaint.

Afin de pouvoir maintenir le financement de projets (surprise du Père Noël, séances de cinéma, ...), nous organisons une tombola à défaut de ne pouvoir maintenir la raffle ! Les tickets seront en vente de décembre à février à l'école, par le biais des enfants, mais également dans différents points tel que des boutiques du Conflent. Le tirage s'effectuera le jeudi 11 février par les élèves. Nous

vous remercions par avance pour votre généreuse participation.

Un grand merci également aux parents qui nous aident et nous soutiennent tout au long de l'année et même des années !

Le Bureau

Accueil de Loisirs

Nos aventuriers sauvent la Planète

L'Accueil de loisirs de Ria-Sirach accueille les enfants sur tous les temps péri et extrascolaires de 7h30 à 18h30.

Au cours du second semestre, les enfants ont pu profiter de leur été à l'Accueil de Loisirs qui a ouvert du 6 juillet au 7 août, et avait pour thème «Les aventuriers sauvent la planète». Chaque semaine une aventure différente, où les enfants ont pu apprécier toute la beauté de notre village grâce à tous les grands jeux organisés, s'aventurer dans la montagne afin de construire leurs cabanes, ou même être sensibilisés au recyclage en récupérant des palettes afin de construire un babyfoot humain. Au-delà du développement de l'esprit créatif, ils ont découvert de nouveaux sports en partenariat avec « l'Espace Loisirs Jeunes » où les enfants ont apprécié s'aventurer sur le mur d'es-

calade installé spécialement pour eux ce jour-là dans la commune. Ils ont été heureux de vivre toutes ces aventures lors de l'été, mais également lors des vacances d'octobre qui avaient pour thème « Rêve d'enfant ». La structure continue de se dynamiser pour mener encore plus d'actions afin de permettre aux enfants de s'épanouir dans celle-ci, et de leur offrir la possibilité de s'impliquer dans la vie du village, mais également dans celle du territoire Conflentois, de manière générale. Pour ce faire, lors du premier trimestre 2021, le projet «la Planète aux enfants» élaboré tous les mercredis de l'année s'orientera vers un axe plus écologique avec la participation de plusieurs partenaires tels que la Manufacture de Prades et la Recyclerie du Conflent qui vient d'ouvrir ses portes.

Nous vous donnons rendez-vous dès le mercredi 06 janvier pour de nouvelles aventures.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous!!

Jennyfer Vila Tél. 06.13.52.42.23



Espace Loisirs Jeunes

Silence! On tourne!

Malgré le contexte actuel, le groupe d'adolescents de l'ELJ de Ria-Sirach a pu participer à différentes activités et projets (Été et Octobre).

En effet, depuis cet été, les jeunes de Ria-Sirach ont créé avec les animateurs et un intervenant spécialiste en montage vidéos un petit film autour de la valorisation du territoire du Conflent.

Ce projet s'est déroulé principalement avec la visite de sites ou de partenaires incontournables de notre territoire (Castell de Ria, Casa Perez, Eus, Villefranche, Prades, Thermes de Vernet les Bains...) avec pour objectif principal que les jeunes s'approprient à la fois l'image et le son mais surtout prennent conscience de la richesse de leur territoire environnant. Nous vous transmettons le lien en cours d'année via le facebook de la Commune pour que vous puissiez le visionner.

En ce qui concerne la junior association « Ria-Sirach 100% Mobilisé », il n'y a pas eu cette année d'actions ou d'événements majeurs au vu de la

période difficile. Par contre, un projet de ventes de chocolats a pu quand même voir le jour pour récolter des fonds pour de futurs projets de jeunes (créations et aménagements dans le village, futurs voyages...)

Pour l'année 2021, un projet pêche du mois d'avril aux vacances d'été se déroulera en 3 temps : vulgarisation, initiation (rivières, lac de Prades, plan d'eau de la Bastide), puis séjours aux Lac des Camporells et Lac de Nohèdes.

Ce projet, en lien avec la Fédération de pêche des Pyrénées Orientales, permettra à chaque jeune intéressé de posséder son permis de pêche mais également de découvrir des sites de randonnées remarquables de notre département

Le projet « Escalade » qui a lieu depuis 2 ans sur des sites en Conflent (Casteil et Villefranche) sera reconduit pour faire évoluer les jeunes vers d'autres sites du département (si cela est possible).

Nous rappelons que la structure reste ouverte les mardis, jeudis, ven-

dredis de 16h à 18h30 et les mercredis de 13h à 18h30 pendant le temps scolaire et pendant les vacances de 8h30 à 18h.

Un accueil personnalisé peut être mis en place pour les parents et/ou jeunes en demande (aide aux devoirs, réalisation de CV et lettre de motivation, questionnement sur l'orientation).

Toute l'équipe de l'Espace Loisirs Jeunes de Ria-Sirach vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année avec vos proches et vous donne rendez-vous en janvier.

Philippe Ture tél. 06 25 97 59 48



Comité d'animation

Coup d'arrêt aux «animés»

Après une mise en route réussie avec la fête de la St-Vincent, en début d'année, la nouvelle équipe Association d'Animation de Ria-Sirach subit un brusque coup d'arrêt de ses activités.



Cette pandémie du Covid interdit toute manifestation, regroupement et activités festives qui nous permettaient de nous retrouver autour du grill du terrain de pétanque.

Adieu Fête de la musique, St-Jean, Sardinade etc...

Avec l'aide des élus municipaux et de l'équipe enseignante, une petite fête a tout de même eu lieu à la St-Jean, avec la distribution de la flamme du



L'office et les nombreux fidèles en l'église St Vincent

Canigou et du bouquet traditionnel, accompagnée d'un verre de muscat (ce qui a fait chaud au cœur de beaucoup de nos concitoyens).

Pour l'année à venir, nous sommes à la merci de ce virus. Sachant que les réunions de plus de 10 personnes dans les locaux municipaux sont interdites, et qu'il n'est pas envisageable de proposer de la restauration, les perspectives de festivités à venir sont compromises.

Le bureau de l'association et moi-même, cherchons des solutions afin de garder et trouver de nouvelles animations tout en respectant les gestes barrières et la sécurité sanitaire de tous.

Espérant vous retrouver très nombreux, et très vite, toute l'équipe et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Président, Eric JACQUIN

La Font de Sirach

Le succès toujours au rendez-vous

Cette année, en raison de la situation sanitaire, seul le Carnaval a pu avoir lieu, le samedi 7 mars.

Le thème retenu était le Brésil, le défilé sous le soleil dans les rues a été animé par le groupe brésilien de Perpignan Tambores do Samba (percussions et danseuses).

Nos deux «chars» habituels étaient au diapason :

- le tracteur tirait la remorque où Shrek était accoutré en footballeur brésilien
- L'estafette, décorée de palmes et de plumes multicolores, promenait les enfants.

Après le retour au Foyer vers 16h, la préparation des omelettes pour le traditionnel Rostalà a commencé, avec les oeufs, les boudins et la ven-trèche récoltés tout au long du par-

cours.

Ensuite vint la consommation en sandwiches des omelettes, et il y avait plus de monde dehors pour profiter du soleil que dans la salle, où l'ambiance ne faiblissait pas grâce à la sono et au groupe brésilien.

En conclusion, nous espérons que cette épidémie sera maîtrisée en 2021, et que nous pourrons reprendre le cours normal de nos activités, pour que notre association continue à vivre et animer le village.

Le secrétaire, Marcel Trouquet

mail: lafontdesirachasso@gmail.com

Notre site : <http://la-font-de-sirach.overblog.com/>



Les danseuses brésiliennes



Schrek sur le char

Danse africaine

Toujours plus dynamiques

Malgré les dispositifs liés à la pandémie de la COVID 19, l'association a pu reprendre les cours, en extérieur dans un premier temps, puis à la salle polyvalente grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire.

Les cours ont toujours lieu le mercredi en fin d'après-midi, actuellement 18h30 au lieu de 19h30 (les horaires étant adaptés aux différentes annonces liées à la pandémie) et toujours en direct live grâce à la participation du griot Bira Faye. Les

cours dispensés par l'ancien membre du ballet national de Dakar, Souleymane Ly, sont toujours aussi sportifs et bienveillants.

Nous vous attendons donc tous les mercredis afin de vous initier au mandingue !

Pour les horaires nous contacter avant : 06 88 16 12 92 ou 06 98 41 78 24

Le bureau



Intense entraînement au rythme des percussions

Souvenir Français

Commémorations en comité réduit

Malgré une année rendue difficile par les restrictions imposées en raison de la crise sanitaire que nous traversons, la municipalité et le Souvenir Français ont tenu à honorer les Morts pour la France de notre commune.

Les cérémonies de la journée des déportés et du 8 mai ont été organisées. Certes dans des conditions particulières, en raison de l'absence de nos fidèles adhérents, mais en respectant à la lettre le protocole.

La commémoration du 14 juillet a été délocalisée chez nos adhérents de Villefranche de Conflent. Merci à M Pierre MENE notre délégué, et au nouveau conseil municipal pour son excellent accueil. A ce titre Pierre a été décoré de la médaille de bronze du Souvenir Français par le président Gérard FALIU.

Pour le 1er novembre les tombes et monuments aux morts de Ria-Sirach et de nos délégations ont été fleuris. Le 10 novembre dans la soirée les bougies du Souvenir ont été allumées devant le monument aux morts et au carré militaire. Le 11 novembre, élus et membres bureau, se sont rassemblés pour commémorer l'Armistice.

Un diplôme d'honneur a été remis à notre adhérent Roger FIGOLS pour son implication permanente au sein de l'association.

Cette année nous avons poursuivi la pose de plaques mortuaires sur les tombes des Morts pour la France de Villefranche de Conflent.

Notre drapeau a été présent sur toutes nos manifestations locales, ainsi qu'au niveau départemental et en particulier au congrès annuel.

Merci à notre porte drapeau Michel BONNET pour son engagement et sa disponibilité.

Le Président, Gérard Faliu



Commémoration du 11 novembre

Pétanque Riannaise

Une saison en pointillés

L'année 2020 restera aussi une année particulière pour la pétanque Riannaise.

Aucune manifestation n'a pu se dérouler, championnat, concours de la St-Jean, fête de la pétanque, concours nocturne du lundi soir...

Néanmoins le soutien de la Mairie que nous remercions grandement a permis de mettre en place le protocole Covid.

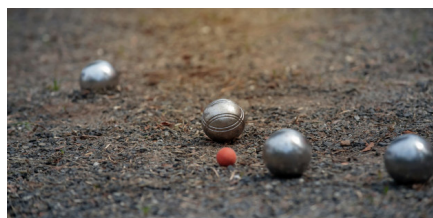
Ainsi nos boulistes ont pu se retrouver les après-midis sur le terrain de pétanque à disputer des parties acharnées.

Pour les quelques aficionados du mardi soir les entraînements ont pu reprendre et sont restés très conviviaux.

Encore un grand merci à la Mairie de Ria-Sirach qui a permis que ça se réalise.

Nul doute que 2021 sera la fête de la pétanque !!

Le Président, Eloi SORIA



Forme et Mieux-Être

Conscience et vitalité

L'Association « Forme et Mieux-Être » vous propose des cours de yoga, de relaxation et de Gymnastique à la salle polyvalente de Ria les lundis et mardis soir ainsi que les mercredis matin.

Les cours avaient repris en septembre avec beaucoup de crainte et de précautions en raison des conditions sanitaires avant de s'interrompre avec le nouveau confinement.

La pratique du yoga reste une activité de bien-être, permet de développer votre espace corporel avec les Asanas (postures), d'amplifier votre

espace respiratoire avec la pratique du Prana (énergie vitale, force de vie), de calmer votre espace mental avec la Méditation (temps d'écoute intérieur et gestion du stress).

Les activités de notre association sont ouvertes à tous et par une pratique très progressive, chacun trouve sa place.

Des cours gratuits vous sont proposés pour découvrir l'activité, sans aucun engagement de votre part.

Le Professeur, Roselyne Fenieux .
Tél 06 87 77 31 20



ACCA de Ria-Sirach

Adhérents en Progression

L'association pour cette saison s'est étoffée de 8 chasseurs comptant 31 adhérents dont 12 membres de droit, avec un début de renouvellement de génération.

Les nouvelles dispositions réglementaires ont permis de constituer un conseil d'administration composé de 4 membres de droit et 2 chasseurs extérieurs appelés permissionnaires. Les premières parties de chasse ont permis de rattraper le retard des précédentes années en matière de plan de chasse, élément fortement conseillé par les services de tutelle.

En ce qui concerne la population de sangliers sur la commune, leur présence est avérée autour du village par de légers dégâts, certains même déambulent autour des maisons. Toutes les semaines des battues sont organisées dont certaines prennent en compte les signalements des habitants touchés par ce phénomène. Depuis l'ouverture près de 30 sangliers ont été inscrits au tableau de chasse.

Plusieurs opérations de nettoyage de chemins, de mise en sécurité et d'identification de postes de chasse

ont été également organisées à la fin du printemps après le confinement.

Un rapprochement notable s'est opéré avec la Réserve Naturelle de Nohèdes avec des cessions de comptage de perdrix grises, de grands tétras et ongulés.

De ces comptages et les conclusions qui pourront en être tirées contribueront à élaborer des décisions de gestion de la faune de nos territoires.

Parmi les projets à l'étude au sein de l'association, la constitution d'une meute de chien communautaire qui pourrait être conduite par un jeune chasseur confirmé pouvant profiter des conseils d'un mentor et du doyen de la battue, Aimé Sarrat.

Ce dernier malgré ses 80 ans avérés montre l'exemple par son endurance, difficile à suivre même par les plus jeunes.

L'autre objectif est de proposer dans l'avenir une offre de chasse permettant à des chasseurs du village adhérent à d'autres ACCA de rejoindre l'association de la commune, des contacts ont déjà été entrepris en ce sens.

Trois chasseurs dans ce cas ont manifesté leur intérêt.

Le secrétaire, Thierry Taurinya



Les chasseurs de la battue de Ria



Superbe tableau de chasse par un nouveau chasseur de la battue

Club Vitrail Ria-Sirach

Une année en pente douce

L'atelier du Club Vitrail Ria-Sirach se déroulera tous les jeudis de 9h à 12h à la Salle du Foyer de Sirach à compter du 20 janvier, si les préconisations des autorités sanitaires le permettent. L'animation sera assurée par Gérard Debart. Chaque adhérent au club possède son propre matériel et son verre pour la réalisation des pièces selon les techniques d'assemblage au plomb ou sertissage au cuivre dite «Tiffany». Chaque adhé-

rent fait bénéficier de son expérience dans le travail du verre en fonction de sa compétence.

Nous vous attendons pour vous faire partager notre savoir-faire!!

Le Président, Bernard Messéan



Les adhérents à l'ouvrage

Els Cantaires de Rià-Cirac

Répétitions à l'arrêt

L'année avait pourtant bien commencé avec le concert de la Saint-Vincent et la présence des chorales Soltici de Perpignan et de la Societat Coral l'Aliança de La Garriga (Barcelone). Puis, le coronavirus est passé par là et notre activité s'est mise en sommeil. Nous avons repris les répétitions en respectant un protocole strict avant un nouveau coup d'arrêt. Nous espérons reprendre nos séances à partir du 20 janvier. Toutefois, il est possible de continuer à travailler individuellement grâce aux enregistrements faits par notre chef

de chœur Chantal Joubert et mis en ligne, partitions comprises, sur le site de la Chorale par Marcel Trouquet, ce dernier ayant succédé à Philippe Mangin pour la gestion du site. Nous projetons, si la situation sanitaire le permet, de nous rendre à La Garriga pour un déplacement de deux jours, au mois de juin, à l'invitation de la Societat coral l'Aliança, à l'occasion de la fête du Corpus Christi.

Bernard Messéan, Le Président
Site choraleria0.wixsite.com/chorale



Répétitions dans le respect du protocole sanitaire strict

Club Patchwork - Amitié

Du travail malgré la morosité ambiante

Depuis le mois de mars, au vu des restrictions sanitaires actuelles, nous avons pris la décision de ne plus nous réunir les vendredis après-midi. Malgré cela, certaines d'entre nous n'ont pas perdu leur motivation et ont continué à couper, tailler, surfiler, surjeter, bâtir, épingler, assembler, coudre, créer....

Lidya Vandendriessche a confectionné la poule ci-contre présentée, ainsi

que trois plaids et deux sacs destinés à être vendus au

bénéfice du Téléthon, comme nous avions l'habitude de faire depuis de nombreuses années.

Liliane Berrier a quant à elle confectionné, entre autres, une jolie nappe colorée ainsi qu'un superbe tableau représentant quatre poules qui tricotent sur leur perchoir.

En attendant la reprise et le plaisir de

se retrouver avec impatience, nous vous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année!!

La Présidente, Bernadette Gratiolet



Les plaids confectionnés par Lidya pour le Téléthon



Les cocottes qui tricotent de Liliane



>

Collecte des encombrants

Sur rendez-vous après appel téléphonique

Tél. au 04 68 05 62 64 du mardi au vendredi de 9h00 à 12h30

Déchetterie de Prades

Tél : 04 68 96 28 11

Du lundi au samedi :

9 h -12 h et 15 h - 18 h

Le dimanche : 9 h -12 h

État-civil

Naissances

03/07 JAUME Laia
09/07 RESPECTE Elena
10/08 NOUI Ismaïl
11/08 ONTSIA Jaden
21/09 LOISON Solange
21/10 FARENC Ayden

Décès

24/06 CALVET Georges
07/07 CAPDET André
29/07 DAAMECHE Ahmed
20/08 SABATE Odette
21/09 LAROCHE Renée
08/10 DEFAUT Lucile
25/10 BRUNET Marie
27/10 GASTOU Marie-Rose
05/11 DUBOIS Joséphine
29/11 MARTI Joseph
01/12 BRUN Josiane

Infirmières

Cabinet Infirmier
Espace la Barnade

Isabelle BAIL
Tél : 06 11 76 65 73

Nelly VIAL
Tél : 06 24 06 97 04

Marina COMBASSON
Tél : 06 69 28 85 34

Jacqueline ESCOUTAY
Tél : 06 72 57 93 11

Médecin

Dr BATLLE Pere :
Espace La Barnade
Tél : 04 68 96 37 85

Pharmacie

PLANAS - SABATER :
Espace La Barnade
Tél : 04 68 96 01 00

Kinésithérapeutes

MORON Ricardo et PATON-MARTI Ruth :
Espace La Barnade
Tél : 06 16 73 80 83

Assistantes maternelles agréées

COLBERT Laurence :
13 rue des Sources
Tél : 06 23 82 26 02

GOY Véronique :
3 route nationale
Tél : 04 68 96 48 07

GROULT Mylène :
15 allée des Mimosas
Tél : 06 13 07 73 88

LEMAITRE Vinciane :
12 chemin de Canoha
Tél : 06 79 54 56 16

PASTRE Aline :
10 rue du Courral
Tél : 06 47 97 31 59

VITUREAU Séverine :
12 rue du Clos de la Source
Tél : 06 95 56 44 44



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET

pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)

3

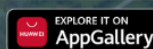
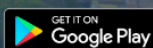
Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste



4

Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.



BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".



Médiathèque

Véronique Liehr vous accueille :
Le lundi de 9h à 12h
Le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le vendredi de 14h à 18h
Tél 04 68 05 89 47



La mairie
à votre
service

Monsieur le maire et ses adjoints
vous reçoivent sur rendez-vous

Tél : 04 68 96 49 30
Fax : 04 68 96 36 00
Courriel : ria.sirach@wanadoo.fr
Web : www.riasirach.fr
Facebook: Commune de Ria-Sirach

Nouveaux horaires d'ouverture :
Lundi et vendredi : de 9h à 12h30
et de 14h à 17h30
Mercredi : de 9h à 12h30



**Boulangerie
Pâtisserie
artisanale**

Le Mont Canigou

6 place de la République
66820 Vernet les Bains
Tél. 04 68 056564



CHARPENTES FER • SERRURERIE • ALUMINIUM
TOITURES PHOTOVOLTAÏQUES

KM 1 - RN 116 - 66500 PRADES
Tél. 04 68 05 32 23 - Fax : 04 68 05 30 22 - comero2@wanadoo.fr



CAMPING☆☆BELLEVUE

Entre mer et montagne,
sur les hauteurs de Sirach,
avec vue panoramique
piscine à débordement
et SPA chauffés

18 rue Bellevue - 66500 RIA-SIRACH
06 82 11 85 67 www.campingbellevue-66.fr

AUTOSUR PRADES
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
SARL C.P.C.A.

Tél.
04 68 96 52 53
28 route de Ria - Prades
prades@autosur.com





PIZZA LOCA

4, Espace de la Barnade - RN 116 la Barnade
66500 RIA SIRACH



naturopathe
www.naturopathe-66.fr

Florence Cambus
la santé au naturel

Espace La Barnade
66500 RIA-SIRACH
Tél. 06 76 56 21 78 sur rendez-vous
E-mail : flonatu@stfr.fr

Récréa Tiff
Non stop Vendredi & Samedi

COIFFURE homme femme

04 68 96 08 00 Espace la Barnade RN 116
66500 RIA SIRACH

**PHARMACIE
PLANAS SABATER**

**Location
Vente
matériel
médical**

Route Nationale - RIA SIRACH
Tél. 04 68 96 01 00
pharmaciederia@gmail.com

**m+
MATERIAUX**

Construisons durable
www.mplus-materiaux.fr

BOIS & MATERIAUX
CHARPENTE COUVERTURE
PLAQUES DE PLÂTRE - ISOLATION
MENUISERIE CARRELAGE
OUTILLAGE

Une enseigne du Groupe SAMSE
www.groupe-samse.fr

**Agence Spécialiste
BOIS - CHARPENTE**

RN 116
66500 RIA SIRACH
Tél. : 04 68 96 60 88 - Fax : 04 68 96 60 90

LOTO **TABAC**  
illiko **PARIONS** **ups**  **P**

RN 116 - 66500 RIA SIRACH
OUVERT : lundi 7h/12h30 - dimanche 7h/12h
du mardi au samedi 7h/12h30 - 16h/19h

**Institut de beauté
SOIN DE SOI**

Du mardi au samedi 9h-12h et 14h-18h
Fermé le mercredi après-midi

 **04.68.05.58.17**
Espace la Barnade - RN 116 - RIA SIRACH

RIA SIRACH - MOLITG-LES-BAINS

COLAS
AMBULANCES - TAXIS

Téléphone
04 68 05 27 08
Mobile
06 14 35 70 64

**Transport de personnes • Toutes distances
7j/7 et 24h/24**



entreprise FABRE FRÈRES

adduction et distribution d'eau - assainissement - voirie, réseaux divers
conduite forcée hydroélectrique - périmètre d'irrigation
siège social: z.a., av. de la côte vermeille
b.p. 53 - 66302 thuir cedex
tél. 04 68 53 21 41 - fax 04 68 53 14 80

AXA **ALABERT / GIBERT / SIRE**
Orias n°16002759 n°19007347 n°16002758

réinventons / notre métier

✓ Assurances
des particuliers
et des professionnels

✓ Placements - Retraite
Banque - Crédits

agence.agsprades@axa.fr



TP66
TRAVAUX PUBLICS

79 route de Perpignan - 66380 PIA
04 68 63 34 61 - etudes@tp66.fr

**Cours en enrobés / Béton désactivés et matricé /
Stabilisé au ciment / Pose de pavés / Lotissement**

 CC Grande Rocade
2, rue de la Serre **PRADES**
04 68 96 11 64

 65 av du Mal Joffre
FONT-ROMEU
04 68 30 00 75


**PROFESSIONNELS
ET PARTICULIERS**
04 68 95 69 73
06 44 99 35 03
Mas Roustany
Route de Millas
- CASTELNOU -
jlmproprete@orange.fr
www.jlmproprete.fr


GUINTOLI
1 Avenue Ortolanes
66380 PIA


FERRANDI - VILA
VSL
AMBULANCES
TAXI
04 68 96 13 14
66500 PRADES
ferrandi-vila.ambulance@wanadoo.fr
Stationnement
CATLLAR - EUS - OLETTE - VINÇA


Vila Funéraire
Marbrerie

04.68.96.25.26
50 avenue Guy Malé - 66500 Prades
vila.funeraire@wanadoo.fr


Taxi Ballester
04 68 96 47 72
06 09 02 82 70
ballester.rene@orange.fr
Taxi conventionné
Transports de malades assis
Toutes distances
Hospitalisation, consultation, dialyse,
chimiothérapie, radiothérapie, kiné
Liaison gare et aéroport
Commune de rattachement : PRADES


ÉLECTRICITÉ FERRER
NEUF ET RÉNOVATION
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
HAMEAU DE LLONAT - 66500 LOS MASOS
06 19 59 63 55


RENAULT

PRADES AUTO SERVICES
UNIQUE Agent Renault du Conflent
Vente de véhicules neufs et occasions
Service Rapide / Carrosserie
Mécanique toutes marques


Impasse Gibraltar 66500 PRADES
Tél. 04 68 96 11 14



**Un jour, je construirai
des routes avec Colas.**

5 000 collaborateurs recrutés par an.
www.colas.com


COLAS
CENTRE DE THUIR
Avenue de la Côte Vermeille
Zone Artisanale
Tél. 04 68 53 04 45 - Fax : 04 68 53 44 54
Centre de THUIR 04 68 53 04 45
Secteur de BOLQUERE 04 68 04 20 80


Le
VRAI
prix des
BONNES
choses
C'EST ÊTRE BIEN FRAIS
TOUT EN ÉTANT À BON PRIX


RIA-SIRACH
Route de Montlouis
Lundi - Samedi : 8h30 - 19h30



SAS JOCAVEIL ET FILS

96 R.N.116

66500 RIA-SIRACH

Tél : 04 68 96 13 86

Mail : jocaveil.et.fils@wanadoo.fr

S.A.S



MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Terrassement - rénovation

04 68 96 51 75

19, Allée des Pêchers - CATLLAR

contact@feijoomaconnerie.com - www.feijoomaconnerie.com



Entreprise électrique

Z.A. Parc d'activités Pradéen
BP 56 - 19, rue San Jaume
66502 PRADES cedex

Fax : 04 68 96 13 08

Email : serge.respaut@orange.fr



**Entreprise
Serge RESPAUT**

Le savoir faire à votre service

Tél. 04 68 96 42 98



Electricité générale, climatisation bâtiment, industrie, chauffage électrique, interphonie, éclairage public, courants faibles